

eco



EDITION FRANCOPHONE

ECO est publié par les organisations non gouvernementales depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP16 - MOP 6, Cancun, Nov-Décembre 2010
Pour recevoir ECO directement par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org

Les bénéfices de la participation publique

Les occasions de féliciter les États-Unis ne sont pas si fréquentes ces jours-ci, c'est pourquoi ECO est heureux d'annoncer que les États-Unis s'y sont bien pris dans le groupe de contact SBI d'hier. Repris par le Mexique, l'UE et le Bangladesh, les États-Unis ont souligné que le renforcement de la participation des observateurs ne se fait pas à leur propre bénéfice, mais plutôt à celui des parties et de l'ensemble du processus [onusien] de la CCNUCC.

Aujourd'hui, le Président du SBI poursuit les discussions du groupe de contact sur la participation des observateurs. Nous apprécions l'accent qu'il a mis sur ce point, comme en témoigne sa volonté de présider le groupe de contact lui-même.

En outre, le président du groupe de contact a été exemplaire dans sa mise en œuvre de l'une des mesures les plus importantes pour rendre la participation de la société civile plus significative. Les observateurs ont eu non seulement la possibilité de faire une intervention unique, mais aussi de participer aux discussions à pied d'égalité avec les Parties. Ce type d'opportunités d'apporter une contribution directe et en temps réel est essentielle à une participation publique pertinente et utile.

Il est important de bâtir sur ces avancées. Le SBI devrait inviter le Secrétariat à mettre en œuvre de nouvelles pratiques qui garantissent l'accès en temps réel aux négociations et aux négociateurs. Par exemple, des groupes de contact ouverts, ainsi que d'autres séances de négociation devraient être la règle, pas l'exception. La société civile devrait avoir un accès immédiat à des propositions et autres documents nécessaires pour pouvoir apporter

une contribution pertinente. Les observateurs devraient bénéficier de possibilités d'intervention sensiblement améliorées en ce qui concerne les interventions orales, et les contributions écrites devraient être incluses dans les documents MISC aux côtés de celles des Parties. La société civile devrait également avoir la possibilité d'utiliser des outils variés, y compris des manifestations et actions non-violentes, pour attirer l'attention sur les évolutions insatisfaisantes ou inévitables des négociations.

Ces nouvelles règles et pratiques devraient être développées au cours d'un processus qui met toutes les parties prenantes sur un pied d'égalité. Cela veut dire ne pas se limiter à solliciter uniquement des contributions préliminaires, mais donner également à la société civile la possibilité d'examiner et de commenter les nouvelles règles et pratiques proposées avant qu'elles ne soient mises en œuvre.

Enfin, le SBI devrait éviter de créer des mécanismes qui ressemblent à des améliorations de la participation, mais qui n'en sont pas vraiment. Certains ont proposé de créer des discussions de haut niveau au travers desquelles la contribution des ONG serait adressée à la Conférence des Parties ou d'autres organes de la CCNUCC. Ce serait un processus difficile à manier, qui résulterait au mieux à des contributions minimisées et qui arriveraient trop tard pour être utiles. De même, alors qu'un dialogue inter-ONG avant la COP pourrait apporter une contribution intéressante, cela ne saurait remplacer une contribution en temps réel pendant les négociations. C'est l'essence même d'une participation publique utile et réussie.

Le Brésil réalise un nouveau record de réduction d'émissions

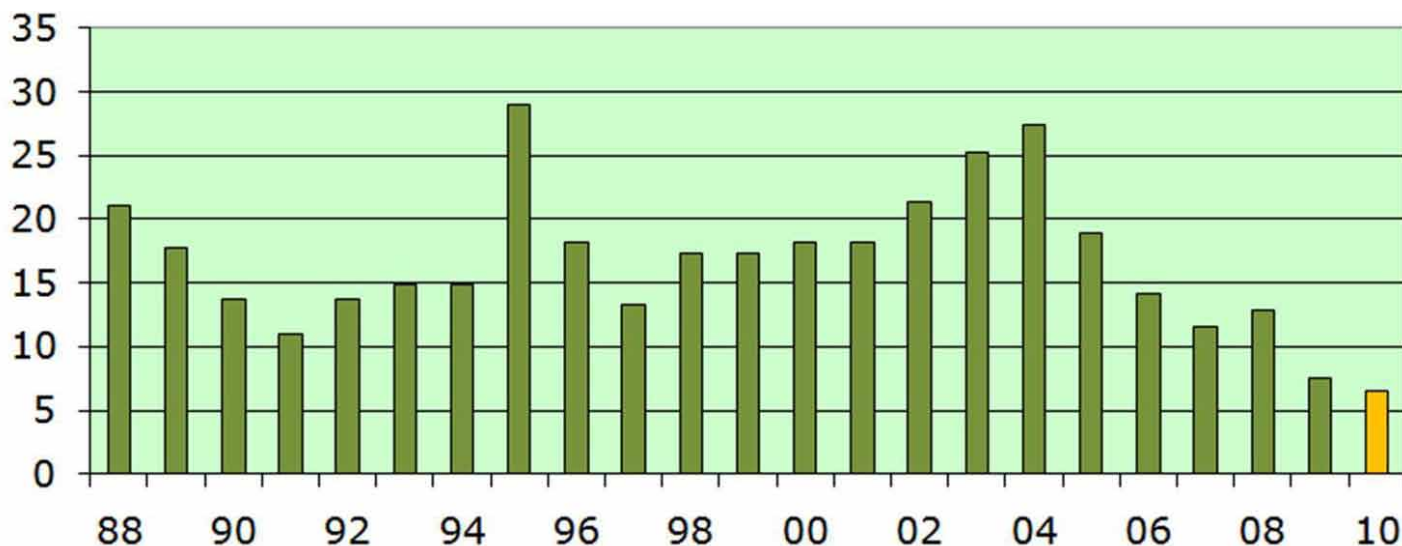
ECO sait qu'il y a de nombreuses discussions aux réunions de la CCNUCC au sujet de quels pays vont promettre, s'engager et dire ce qu'il vont vraiment faire.

Plus rarement, nous entendons que certains pays réalisent vraiment des réductions d'émissions comme hier, lors de l'annonce de la chute record du taux de déforestation au Brésil. La réduction de la déforestation amazonienne, de 27 000 km² en 2004 à moins de 6 500 km² cette année est en fait la plus grande réduction d'émissions jamais réalisée par un pays. Le Brésil, un pays tropical en développement, a déjà fait ce que les plus grandes puissances ont promis tout au long de la dernière décennie.

Selon les calculs de l'Union of Concerned Scientists, la réduction des émissions issues de la déforestation dans les cinq dernières années, sur la base de la moyenne 1996-2005, s'élève à 870 millions de tonnes de CO₂ chaque année. Est ce que c'est gros ? Et bien, l'engagement européen de réduire de 20% ses émissions d'ici 2020 correspond à moins de 850 millions de tonnes, et celui des États-Unis de -17% (sur la base de 2005, et non 1990) s'élève à 1 200 millions de tonnes.

Le Brésil a initialement fixé son objectif de réduire la déforestation de 80% d'ici 2020. Mais comme 67% sont déjà réalisés, le président Luis Inacio Lula da Silva a récemment avancé cette date à 2016.

- suite page 2



Taux de déforestation en Amazonie brésilienne de 1988 à 2010, en millier de m² par an.

Source: Présentation par INPE/PRODES, Brazilian Ministry of Science and Technology, 1^{er} décembre 2010.

Suite de l'article « Le Brésil réalise un nouveau record de réduction d'émissions »

Les ONG brésiliennes ont démontré que leur pays peut et doit faire mieux en la matière. Un collectif issu de la société civile pousse pour une réduction à 0 d'ici 2015.

Ces nouvelles données prouvent que cela est clairement possible. L'administration de la bientôt présidente Dilma Rousseff doit adopter cet objectif pour conforter la place du Brésil en tant que leader sur la question climatique.

La lutte pour endiguer la déforestation n'a pas été facile, et elle n'est pas terminée. En fait, il y a maintenant une attaque menée par les intérêts agricoles au Congrès brésilien contre le Code de la Forêt, dont le renforcement a été un outil important dans la réduction de la déforestation.

Une étude récente de l'Observatoire du Climat a montré combien les amendements proposés créeraient des échappatoires qui augmenteraient très significativement les émissions. S'ils ne sont pas rejetés, le leadership climatique du Brésil sera remis en cause-

Les progrès du Brésil, pas seulement du fait des mesures gouvernementales, mais aussi grâce à la pression citoyenne met l'accent sur le besoin d'une décision REDD+ dans le cadre d'un paquet équilibré ici à Cancun. Et au-delà, cela démontre l'importance des pays qui agissent, plutôt que se cacher derrière l'inaction des voisins. Il est temps pour les pays de l'Annexe 1 d'aller au-delà des promesses et de commencer à agir pour réduire les émissions de manière drastique et rapide, eux aussi peuvent le faire !

Bem feita, Brasil!

Les km en avion, ça use, ça use...

Les délégués arrivent par avion et mangent de la nourriture expédiée par bateau: le transport international a fait partie de la COP depuis le début. Et bien que les bus qui amènent les délégués du Messe au Moon Palace marchent à 100% au biodiésel, nous sommes très loin (que ce soit par avion ou par bateau) d'avoir des transports internationaux fonctionnant aux carburants propres.

Même si les timides mesures volontaires proposées par l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (ICAO) sont mises en œuvre, les émissions des transports, en l'absence de réglementation, s'élèveraient à 30% d'un budget d'émissions annuelles mondiales compatible avec l'objectif 2°C. Avec le scénario 1,5°C, le chiffre est encore pire : plus de 60%.

Mais il y a quelques bonnes nouvelles. Il y a des manières de réguler les émissions des transports internationaux qui n'ont aucun impact sur les PED. Ce qui garantit la cohérence avec le principe des responsabilités communes mais différenciées sans affecter l'efficacité économique, question qui a bloqué jusqu'ici une décision dans ce domaine.

Mieux, il y a de nombreuses options disponibles pour financer le climat, dont certaines pourraient générer plus de 10 milliards de \$ par an tout en finançant aussi l'innovation technologique dans le secteur des transports internationaux. Et mieux encore, vous l'avez deviné, certaines de ces options peuvent aussi réduire significativement les émissions. Si un signal clair est donné à cette COP, les réglementations sous l'égide de l'Organisation Maritime Internationale (IMO) pourraient être opérationnelles dès 2013. Rappelons-le, la fin de la période des financements rapides arrivera

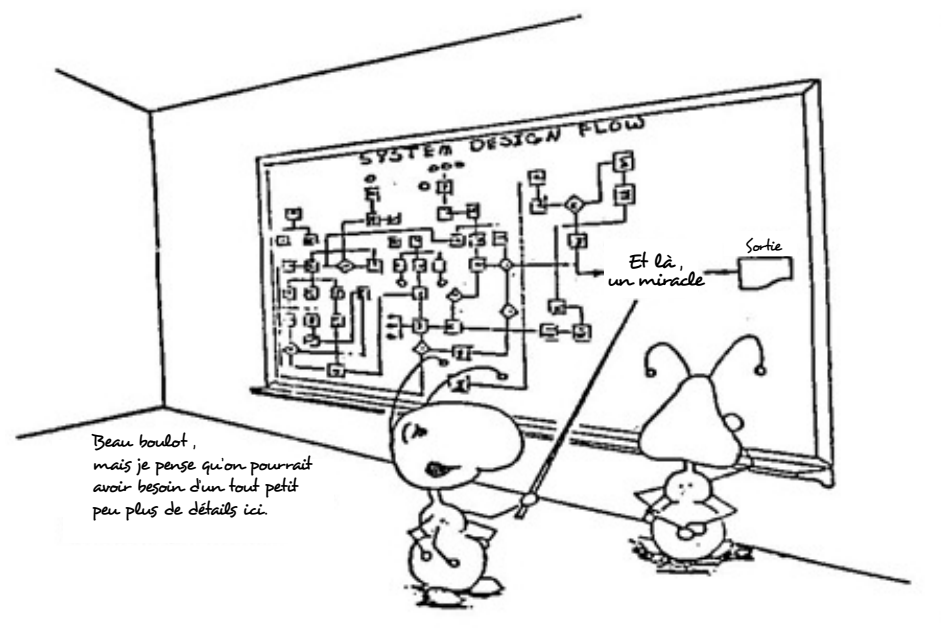
dans deux courtes années. Une décision ici à Cancun permettrait à ces financements, pour beaucoup non additionnels, d'être remplacés par des financements réels, nouveaux et additionnels. Quelque chose dont les délégués pourraient être fiers dans l'avion roulant sur la piste de l'aéroport international de Cancun, avant de s'envoler vers un repos de fin d'année bien mérité.

Comme le fait remarquer le High-Level Advisory Group on Climate Change Financing (AGF), aucune source unique n'atteindra les 100 milliards de \$ promis pour 2020. En conséquence, ECO rappelle aux pays développés que des financements publics substantiels seront nécessaires de leur part. Et il est aisé de voir qu'un financement venant des transports internationaux devrait faire partie de tout paquet financier. Envoyer un signal clair à IMO et ICAO lors de la COP 16 non seulement permettra d'éviter un trou financier mais constituera aussi un pas décisif pour assurer la cohérence environnementale et la stabilisation climatique.



Protéger les tourbières

La gestion de la forêt est importante, comme chacun le sait. Mais les tourbières drainées par l'agriculture et autres usages des sols sont également des sources d'émissions non négligeables au niveau mondial. Or, dans les pays de l'Annexe I, les incitations à réduire ces émissions étaient minimales dans le cadre de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto. En effet, la comptabilisation des activités d'usage des sols à l'origine de l'épuisement des tourbières (la gestion de la forêt, la gestion des pâturages et la gestion des terres agricoles) était volontaire, et par conséquent, rarement appliquée. La 2^{ème} période d'engagement du Protocole représente une opportunité de combler ce manque. Les pays auront des objectifs de réduction d'émissions plus élevés et LULUCF peut et doit contribuer à la réduction des émissions de manière significative. Le drainage accru des tourbières peut être découragé en rendant obligatoire la comptabilisation des activités énumérées à l'Article 3.4, à condition que les données soient de qualité satisfaisante. En particulier, il faudrait réduire l'épuisement des tourbières dû à la production d'agrocarburants. Cela, afin d'empêcher que n'apparaisse une autre échappatoire gigantesque à la comptabilisation des émissions dans le secteur de l'énergie, qui s'ajouterait à l'augmentation des émissions non comptabilisées dans le secteur de l'usage des sols. De plus, la réhumidification des marais asséchés, une mesure efficace pour réduire les émissions, devrait être facilitée à travers l'adoption d'une nouvelle activité de « gestion des zones humides ». Si les pays échouent à s'accorder sur la comptabilisation obligatoire des activités citées à l'Article 3.4, la gestion des zones humides est la seule façon d'éliminer l'échappatoire naissante des tourbières dans le cadre de LULUCF. La notification et la comptabilisation du drainage des tourbières sont déjà facilitées par les indications du Giec de 2006. Néanmoins, un certain nombre de brèches persistent. Une réunion d'experts du Giec en octobre dernier a conclu que des développements récents de la science permettaient de combler plupart des manques (par exemple, sur la réhumidification des tourbières asséchées, la restauration des marais). De même, les émissions liées à l'usage des sols dans les tourbières (les terres agricoles, les prairies, la foresterie et l'extraction de la tourbe), devraient être réévaluées. Ici à Cancun, le SBSTA peut demander au Giec d'entreprendre ce travail et d'établir la voie à suivre pour finaliser la méthodologie avant le début de la 2^{ème} période d'engagement. Cela, pour protéger l'une des ressources les plus importantes pour la séquestration du carbone dans les sols : la tourbe !



Il est temps de se débarrasser de cet air chaud

Après de petits calculs, ECO est très étonné de constater que l'excédent des Unités de quantité attribuées (UQA) du protocole de Kyoto s'élève entre 7 à 11 Gt de CO₂ sur la 1^{er} période d'engagement. C'est plus du tiers du total des objectifs de réduction d'émissions actuellement promis par les pays de l'Annexe I pour 2020 ! Pour ECO, ces chiffres doivent tirer la sonnette d'alarme !

Si cet excédent d'UQA est reporté sur la 2^{ème} période d'engagement, le marché du carbone fixera des niveaux de pollution plus élevés. Cette façon de compter peut avoir l'air concluante sur le papier, mais la vérité c'est que la planète se réchauffera toujours plus, voilà pourquoi le surplus d'UQA est appelé « air chaud ». S'il est bien un secret de polichinelle, c'est que cet « air chaud » est due à une erreur de calcul dans les prévisions d'émissions de la Russie et des pays d'Europe de l'Est tels que l'Ukraine et non grâce à la mise en œuvre des politiques efficaces de réduction d'émissions.

Une simple réécriture du paragraphe 13 de l'article 3 pourrait facilement nous sortir de ce bourbier. ECO préconise donc la création d'un facteur d'actualisation plus stricte pour que la quantité annuelle moyenne d'émissions reportée soit plafonnée. Pour le respect de la prochaine période d'engagement, seule une quantité limitée d'UQA ne devrait pouvoir être utilisées au niveau national dans les pays qui détiennent déjà des excédents. Des dispositions légales doivent aussi être mises en place pour empêcher le « blanchiment »

des UQA de la 1^{er} période d'engagement via leur revente lors de la 2^e période. Si « l'air chaud » n'est pas pleinement pris en compte, la viabilité du marché international de quotas d'émissions après 2012 est clairement remise en cause !

Pour être très clair : au lieu d'utiliser des astuces comptables pour les UQA, les Parties devraient plutôt réfléchir à des approches innovantes qui réduisent réellement les rejets de GES.

On ne triche pas avec l'atmosphère !

Le PNUE évalue le gigatonne gap

Le Gigatonne Gap, ça vous dit quelque chose ? C'est le fossé de 9 gigatonne d'équivalent CO₂ entre les engagements de pays à Copenhague et la réduction des émissions qu'il faudrait pour éviter un réchauffement de la température de plus de 2°C. Un nouveau rapport du PNUE montre que de nombreuses mesures existent pour aider à réduire ce fossé, certaines d'entre elles étant en jeu lors de cette COP. Ce rapport démontre la faisabilité de réductions d'émissions et l'importance de la coopération entre gouvernement et pays pour élever le niveau d'ambition. Pour une présentation technique et une discussion sur l'impact politique du rapport, rendez-vous au side event au Mexican Pavilion (Messe) de 18h30 à 20h30. Le rapport est également téléchargeable sur : <http://www.unep.org/publications/ebooks/emissionsgapreport/>

Transparence, genre et représentation équitable

Les négociations ont commencé fort cette semaine sur l'établissement d'un fonds climatique mondial et les mécanismes de gouvernance associés. Il y a de grands espoirs pour que le texte soit agréé ici à Cancun, mais un fonds juste et équitable doit reposer sur les principes d'égalité des sexes. Les femmes sont sur les lignes de front de la crise climatique. Quand les catastrophes naturelles frappent, elles touchent d'abord les communautés pauvres et le plus durement. Puisqu'on estime que les femmes représentent 70 % de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, le plus probable est qu'elles en subissent les charges les plus lourdes. Elles qui font régulièrement le travail domestique, cultivent les cultures, vont chercher l'eau et le combustible, sont les plus affectées par le changement climatique. Mais il faudrait aussi tenir compte du fait que les femmes sont essentielles pour rendre résilientes les communautés pauvres. Comme le Bangladesh l'a constaté à Tianjin, les fermières de petites exploitations connaissent mieux l'adaptation que ceux qui négocient leur avenir proche. Les décennies d'aides des donateurs et des programmes humanitaires fournissent une preuve substantielle de la nécessité de prendre en compte les réalités et les priorités marquées

par les différences de genre dans la gestion et le déboursement de fonds. Le nouveau fonds climatique mondial doit apprendre de cette expérience. Il doit être fondé sur les principes d'égalité des sexes. La composition du conseil d'administration du fonds doit être équilibrée en genre et les femmes devraient être au cœur de ses priorités de financement. Tandis que l'inclusion des femmes dans ce conseil d'administration ne garantira pas que le fonds réponde aux besoins tant des femmes que des hommes pauvres, réaliser la plus grande parité possible au sein de la structure de prise de décisions est un premier pas. ECO croit aussi que les principes de gouvernance du fonds devraient demander aux pays de favoriser les populations les plus vulnérables, y compris les femmes, dans leurs propositions et d'établir un processus de consultation authentiquement participatif pour sa planification aussi bien que pour sa mise en œuvre future et sa surveillance. Ces éléments sont importants non seulement pour l'égalité des sexes, mais aussi pour la transparence complète et la responsabilité envers les plus vulnérables.

Aucun fonds climatique mondial existant n'a encore assuré une représentation de genre équitable dans ses structures de gouvernance.

Cette tendance doit être inversée pour assurer que les femmes bénéficieront, sans qu'il ne leur nuise, du financement climatique futur. Il est temps que les négociateurs apportent le genre à l'ordre du jour du fonds.

PETITES ANNONCES

Cher pays de l'Annexe 1,
J'ai lu avec attention votre annonce - je suis actuellement en vacances à Cancun et très ouverte à une aventure non-contrainante.

Mais vous devez savoir que je recherche depuis plusieurs années un engagement à long terme. Je suis à un moment (chaud) de ma vie ou j'éprouve un profond désir pour un compagnon fiable pour combler un fossé (carbone) dans mon cœur.

J'aime : les plages, les forêts, l'humanitaire, la science, l'ambition.

Je n'aime pas : hotels tout-compris (modèle de surconsommation à outrance), long voyage en avion, lobbyistes pétroliers, air chaud, marché carbone.

Cordialement

Pacha Mama

PS : votre adresse `scared_of_commitment@awg.kp` ne fonctionne pas - allez vérifier !

Atténuation : un mot plein d'avenir pour le LCA

En attendant (avec impatience !) la publication du texte du LCA sur l'atténuation, ECO souhaite réaffirmer qu'il est réaliste d'attendre des progrès substantiels ici à Cancun même si le nouveau texte devra s'attaquer à des questions très controversées ! Un des plus grands débats actuel est évidemment l'inscription des engagements de réduction d'émission par les Parties.

L'ampleur des engagements déterminera la taille du « gouffre en gigatonne » et la place qu'ils occuperont touchera en plein cœur ces négociations. Les engagements devraient-ils être placés dans le protocole de Kyoto, le LCA ou les deux, ou devraient-il y avoir une décision indépendante sur ces engagements et comment s'y prendre pour les évaluer ?

Il est légitime de consacrer beaucoup de temps à ces questions structurelles, mais il faut bien garder à l'esprit la nécessité d'avancer. Aucun « Paquet climat » équilibré ne pourra être atteint sans une résolution ambitieuse concernant les objectifs de réduction des pays industrialisés inscrite dans le texte. Ces derniers doivent convenir d'un objectif de réduction globale de plus de 40% par rapport aux niveaux de 1990 d'ici à 2020, avec des émissions atteignant

leur pic en 2015. Le « gouffre en gigatonne » et les mesures pour le combler doivent encore être explicités dans le texte.

Pendant ce temps, les pays en développement doivent définir leurs mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMAs), contribuant au développement durable, avec un appui technique pour les aider à les concevoir et à les mettre en œuvre.

Chaque pays doit s'engager à élaborer une stratégie de développement à faible intensité carbone et résiliente : pour les pays industrialisés, une approche zéro carbone, et pour les pays en développement, contingente avec le soutien des NAMAs. Cela doit représenter les stratégies à long terme pour décarboner l'économie d'un pays à l'horizon 2050.

Les caractères mesurables, rapportables et vérifiables (MRV) et l'analyse et la consultation internationale (ICA) doivent être élaborés en respectant les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées, tout en assurant l'intégrité environnementale. S'accorder sur une réglementation MRV pour les pays industrialisés sous la Convention qui soit comparable au protocole de Kyoto doit être aussi important que l'ICA pour les pays en développement. Des progrès significatifs sur l'ensemble de ces questions sont facilement

atteignables à Cancun. Un texte ambitieux sur l'atténuation est nécessaire dans un premier temps pour assurer les avancées sur tous les autres fronts. Assurons-nous que ce « Paquet Climat » équilibré conduise à un accord juste, ambitieux et juridiquement contraignant à Durban l'année prochaine !



Fossile du Jour

#1 - Arabie Saoudite, Norvège, Koweït, Emirats Arabes Unis, Irak, Qatar et Jordanie

Pour continuer à proposer l'inclusion du Captage, Stockage du Carbone (CSC) dans les MDP.

#2: Ukraine, Russie, Nouvelle-Zélande et Australie

Pour bloquer les discussions sur la résolution du problème des surplus d'air chaud.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie le ministère français de l'écologie (MEDDTL) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ces deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro et l'équipe de l'ECO anglais. ECO français est disponible sur :

www.rac-f.org